

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 14, 15, 16 et 17 décembre 2015**

**2015 DAC 664** Signature d'une convention relative à l'occupation du domaine public avec l'association Le Théâtre Paris-Villette pour le Grand Parquet (18e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'occupation du domaine public avec l'association Le Théâtre Paris-Villette pour le Grand Parquet (18e) ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Le Théâtre Paris-Villette, 211 avenue Jean Jaurès, 75016 Paris, une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 2 ans relative à l'occupation du Grand Parquet situé dans le jardin d'Eole dans le 18e à Paris, dont le texte est joint à la présente délibération. La surface totale mise à disposition est de 2.434 m2. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, l'aide en nature qui en résulte est de 101.500 euros, soit la valeur locative annuelle estimée.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**